

**Assemblée Générale Ordinaire de Plante & Cité**  
**20 mai 2025**

---

**Compte-rendu et délibérations**

---

Les membres de l'association se sont réunis le 20 mai 2025 au siège de l'Association des Maires de France (AMF), sur convocation du Président effectuée par courriel le 11 avril 2025 pour participer à l'assemblée générale de Plante & Cité. Ce courriel contenait le lien d'accès vers les documents préparatoires.

**ACCUEIL ET INFORMATIONS GENERALES**

Hélène CRUYENNINCK, adjointe à l'Environnement et à la nature de la ville d'Angers, accueille les participants et remercie pour son accueil, l'Association des Maires de France, dont elle salue la représentante Madame Gwénola STEPHAN, responsable de la mission Transition Ecologique. Elle salue et remercie les représentants du Ministère de la Transition Ecologique et la Cohésion des Territoires, le représentant du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, les représentants de l'Interprofession VALHOR, la représentante de l'Office Français de la Biodiversité, la représentante de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le représentant du Cerema et la représentante d'Angers Loire Métropole.

Hélène CRUYENNINCK ouvre l'assemblée générale en faisant part des excuses de Christophe BECHU, Maire d'Angers et Président de Plante & Cité, qui est retenu par d'autres activités. Elle salue les participants venus de tous horizons géographiques et professionnels, à l'image des quelques 800 structures adhérentes de l'association, ainsi que les représentants de Plante & Cité Suisse dont Bertrand FAVRE son Président.

La matinée a été consacrée au forum des adhérents pour que chacun des membres puisse rencontrer les équipes et échanger sur des sujets de fond en lien avec les travaux que mène Plante & Cité. Un nouveau format a également été proposé : « le pitch-pong projet » proposant des temps d'échanges autour de retours d'expériences. La Présidente de la séance remercie les intervenants de cette nouvelle séquence, qui acte que Plante & Cité est aussi un lieu d'échanges unique pour tous les acteurs de la nature en ville. Hélène CRUYENNINCK présente brièvement les séquences proposées :

- « **Hanami, regarder les cerisiers en fleurs au parc de Sceaux** », par Anne MARCHAND, du Département des Hauts-de-Seine. Il est intéressant de constater que le public évolue chaque année autour de ce sujet.
- « **Des aires de jeux inclusives à Rennes** », par Bertrand MARTIN, de la ville de Rennes, qui a présenté l'évolution de la conception des aires de jeux pour toucher tous les publics.
- « **Création d'une formation professionnelle gestion écologique différenciée** », par Erwan SIMON du Bureau d'Etudes de Gally, témoignant de diffusion des connaissances et des pratiques à l'échelle d'une entreprise engagée.

Au-delà des résultats des études, Hélène CRUYENNINCK estime qu'il est nécessaire de mutualiser les expériences entre paris pour faire avancer dans les pratiques professionnelles et bénéficier des retours d'expériences.

Depuis la dernière assemblée générale, l'Union Européenne a adopté en juillet 2024, un règlement sur la restauration de la nature pour remettre en état les écosystèmes dégradés et reconquérir la biodiversité. Pour les écosystèmes urbains, ce texte prévoit de « stopper la perte nette d'espaces verts et de canopée urbaine » d'ici 2030, puis leur augmentation dans les aires urbaines jusqu'à un niveau dit « satisfaisant ». On note ici cette volonté de préserver la nature en ville, et de la redévelopper. Le terme « satisfaisant » n'est pas encore précis mais le sera dans l'avenir.

Cette nécessité sur le plan de l'adaptation des villes au changement climatique est primordiale, pour soutenir la biodiversité, et pour répondre aux attentes des habitants. Pour avancer, les collectivités ont besoin de disposer d'indicateurs pour planifier et piloter les actions locales. Plante & Cité en a dressé le panorama dans le programme INDIC qui a donné lieu à trois livrets accessibles depuis le début de l'année. Elle invite les membres à les consulter et précise que des exemplaires sont proposés en consultation dans la salle. Un état des lieux réguliers, ayant une portée nationale, est nécessaire pour sensibiliser tous les décideurs publics.

A ce titre, il est proposé une présentation de l'observatoire des villes vertes, initié par l'Unep et Hortis. Hélène CRUYPENINCK invite Laurent BIZOT, Président de l'Unep et Anne MARCHAND, Présidente d'Hortis à la rejoindre sur scène afin de répondre à quelques questions.

Laurent BIZOT et Anne MARCHAND présentent l'observatoire des villes vertes créé il y a 10 ans. Les acteurs publics et privés du paysage représentent près de 250 000 personnes, constituant ainsi la première force professionnelle en matière de la transition écologique.

L'intérêt de l'observatoire des villes vertes réside dans sa capacité à questionner la nature en ville, à la fois dans les espaces publics et privés. Concernant les productions clés, l'observatoire est à l'origine de :

- Deux enquêtes par an, dont une est en cours et se clôture le 23 mai. Ce questionnaire qui s'adressent à toutes les collectivités territoriales met en avant les sols et toutes les problématiques associées. En effet, les sols sont une nécessité pour créer des espaces de nature.
- Du Palmarès des 50 villes vertes de France dont la prochaine édition sera lancée en septembre avec des résultats partagés début 2026. L'objectif du Palmarès, qui s'adresse aux 50 plus grandes villes françaises, n'est pas uniquement lié au podium mais permet de valoriser les actions mises en place par les villes et leur prise de conscience pour renaturer.

Ces outils permettent de nourrir le débat, de faire émerger des questionnements et de les partager avec les publics et la presse. Le Palmarès permet de mesurer toutes ces tendances et peut porter un nouveau regard vis-à-vis de l'évolution et des transitions écologiques.

Laurent BIZOT et Anne MARCHAND font l'annonce de deux événements en 2025 :

- La journée ville verte à Paysalia qui se tiendra le jeudi 4 décembre,
- L'action « Public, privé, unis pour plus de nature en commun » sélectionnée par l'Université de la ville de demain créée par la Fondation Palladio. Cette initiative offre une nouvelle opportunité pour traiter de la relation entre les espaces publics et privés. En effet, 70% des espaces d'une ville sont sur foncier privé. Le secteur public doit ainsi encourager leur végétalisation pour une contribution globale au bénéfice de tous.

Hélène CRUYPENINCK remercie Laurent BIZOT et Anne MARCHAND pour leur présence et souligne que c'est un plaisir pour Plante & Cité d'avoir contribué cette année à l'enquête de l'observatoire sur les sols urbains. Sa clôture étant prévue pour le 23 mai, elle invite les collectivités présentes à participer dans les prochains jours. Elle note que le Palmarès des villes vertes permet de mettre en avant toutes les bonnes pratiques et précise que Plante & Cité s'en inspire.

Désormais, la Présidente de séance donne la parole à Michel AUDOUY, Secrétaire Général de l'Interprofession VALHOR, afin de présenter le nouveau cycle de partenariat entre VALHOR et Plante & Cité pour les trois prochaines années. La confiance de VALHOR pour l'association, accordée depuis de nombreuses années, permet de mener des études ambitieuses au bénéfice des professionnels de la filière de l'horticulture et du paysage.

Michel AUDOUY, représentant le Président de VALHOR, Florent MOREAU, retenu par d'autres obligations, remercie la Présidente et salue la communauté de Plante & Cité. Il précise que l'esprit de communauté se développe à chaque rencontre au fil des années.

L'accord-cadre entre Plante & Cité et VALHOR a été renouvelé en début d'année pour une durée de trois ans, en lien avec la durée de l'accord-cadre interprofessionnel. Chaque année, le soutien de VALHOR représente 250 000 € de soutien sur différents sujets en accord avec les orientations du Conseil Stratégique de l'Interprofession, et 50 000 € pour l'animation de Végébase-Floriscope. Michel AUDOUY explique que le nouvel accord-cadre avec Plante & Cité prévoit de nouveaux objectifs, notamment :

- Accroître la visibilité sur les actions co-financées,
- Associer les membres de VALHOR au comité de pilotage technique de Plante & Cité,
- Partager auprès des administrateurs de VALHOR l'avancement des travaux conduits par Plante & Cité et des indicateurs de l'activité globale de l'association,
- Valoriser les résultats par des ressources adaptés aux professionnels.

L'Interprofession est satisfaite d'avoir soutenu des projets porteurs pour les professionnels du végétal et du paysage, tels que les projets POME sur les paysages fruitiers, MURMURE sur la biodiversité des murs, ARCHE sur la conciliation des objectifs de nature et de préservation du patrimoine bâti, et IRRIG sur les pratiques de gestion de l'arrosage au sein des collectivités territoriales et par les entreprises.

Le nouvel accord-cadre prévoit le soutien à nouveaux projets, tels que GRIMPANTES sur l'utilisation des plantes grimpantes dans les aménagements urbains, ou ECOCHANTIERS sur la prise en compte des sols aux étapes du chantier - mais aussi à des projets en cours de finalisation tels que RESEAUX sur la cohabitation entre les réseaux racinaires et enterrés, AMARES sur l'observatoire de la mortalité des arbres ou encore PRESCRIGECO sur les prescriptions en matière de gestion écologique.

Au nom de VALHOR, Michel AUDOUY se réjouit du partenariat renouvelé avec Plante & Cité et remercie les membres de l'assemblée générale. Hélène CRUYENNINCK remercie Michel AUDOUY et précise que le partenariat avec VALHOR est précieux pour Plante & Cité, offrant une visibilité essentielle des travaux.

Hélène CRUYENNINCK rappelle que l'assemblée générale se déroulera en plusieurs séquences. La première sera consacrée à l'assemblée générale statutaire pour les délibérations d'usage. Il sera ensuite procédé à l'élection partielle du conseil d'administration qui vise à pourvoir le siège vacant au sein du collège I des « Entreprises de fournitures et leurs fédérations professionnelles ». Enfin, l'après-midi se terminera par une table-ronde sur le thème « Désimperméabiliser et renaturer : des sols vivants pour des villes résilientes ».

## FORMALITES INITIALES

Hélène CRUYENNINCK propose de commencer l'ordre du jour avec les formalités initiales.

Tout d'abord, comme le prévoient les statuts de l'association en cas d'élection, même partielle, l'assemblée doit désigner son bureau. Il est donc proposé la délibération suivante.

**Délibération n°1** : Le Président et le Secrétaire de la séance sont représentés respectivement par le Président et le Secrétaire de l'association [Dominique VOLLET, Directeur de la recherche d'Institut Agro]. Deux scrutateurs sont choisis parmi les autres membres du Conseil d'Administration : Monsieur Anthony GUITTON, pour l'Unep et Madame Fanny MAUJEAN pour Hortis. Ils composent le bureau de l'assemblée générale du 20 mai 2025.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Tout d'abord, Hélène CRUYENNINCK souhaite remercier l'équipe de Plante & Cité, et en particulier Aurore MICAND, Responsable des Editions, pour la qualité du rapport qui vous a été remis à votre arrivée.

Hélène CRUYENNINCK commente le développement du réseau des adhérents avec un très bon taux de renouvellement de 90% et l'arrivée de 98 nouvelles structures au cours de l'année 2024. Au total, Plante & Cité compte 803 membres en 2024 dont 251 de collectivités territoriales soit 31% des adhérents et 345 entreprises de la filière de l'horticulture, du paysage et de la nature en ville soit 43% des adhérents. Le seuil des 1 000 adhérents arrive, preuve que le sujet intéresse de plus en plus. La base des collectivités et des entreprises du végétal et du paysage est toujours forte mais les acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement sont de plus en plus nombreux à rejoindre le réseau. Plante & Cité compte également une soixantaine d'établissements d'enseignement technique qui s'inscrivent dans le réseau national Horti-Paysage animé par Régis TRIOLLET, et une trentaine d'établissements de recherche et de formation supérieure représentée aujourd'hui par le Secrétaire Dominique VOLLET pour l'Institut Agro. La gestion d'un tel réseau est pilotée par Ludovic PROVOST accompagné d'Océane MABYRE.

Hélène CRUYENNINCK présente l'écosystème partenarial et les récentes avancées. Tout d'abord, deux partenariats ont été renouvelés en 2024 :

- **Les Arbusticulteurs** avec qui Plante & Cité travaille depuis de nombreuses années sur les enjeux de connaissance des arbustes, de conception et d'entretien des strates arbustives au sein des espaces verts et de nature. L'arbre a souvent été le symbole de la nature en ville, mais les arbustes sont souvent oubliés. On les

remet à leur place grâce à ce partenariat. Hélène CRUYENNINCK remercie Pierre HERY, représentant Les Arbusticulteurs, de participer à ces travaux communs.

- **Le Conseil International Biodiversité et Immobilier** représentée par Pauline PLEWA. Après un soutien aux travaux sur la désimpermeabilisation des sols urbains, la collaboration porte sur la réalisation de deux projets : sur la végétalisation par les plantes grimpantes et sur l'observatoire des micro-forêts de SYLVADENSE. Par ailleurs, les deux conseils scientifiques du CIBI et de Plante & Cité auront l'occasion de se retrouver d'ici la fin de l'année.

Hélène CRUYENNINCK poursuit la présentation avec les cinq nouveaux partenariats établis en 2024 :

- **Signature Biodiversité** afin d'apporter un soutien à la réalisation du programme BROWNIES sur les trames brunes et du programme AVEC sur l'adaptation du végétal au climat de demain. Elle remercie Éric LEQUERTIER qui représente aussi Signature Biodiversité pour cette assemblée.
- **Le Cerema** dans le cadre du programme AVEC dont il sera question dans la suite de l'ordre du jour. Elle remercie Tarik YAÏCHE, qui est excusé aujourd'hui, pour avoir œuvré à ce rapprochement.
- **L'Ordre des Géomètres Experts** lors du programme RESEAUX sur la cohabitation entre les réseaux enterrés et les systèmes racinaires, enjeu très important dans les villes pour réussir à développer le végétal. Le citoyen oublie ce qui se passe sous la surface du sol et Plante & Cité contribue à rappeler la réalité des enjeux. Ce soutien permettra de pousser le plus loin possible la traduction opérationnelle des recommandations qui émaneront de ce programme. Elle remercie Michel GREUZAT, qui représente l'Ordre aujourd'hui.
- **ONF Végétis** pour le partage de données nationales sur le dépérissement des arbres urbains à des fins d'analyse dans le cadre du programme AMARES sur la mortalité des arbres. C'est aussi important d'en apprendre plus sur les essences et sur la mortalité des arbres.
- **France Villes et territoires Durables** qui vise à valoriser réciproquement les actions menées en lien avec la transition écologique dans les territoires.

Les liens et partenariats sont essentiels au bon fonctionnement de Plante & Cité et participer à renforcer sa crédibilité.

Hélène CRUYENNINCK poursuit avec les instances et commission de Plante & Cité et remercie les administrateurs élus depuis un an pour leur implication et la forte participation au conseil d'administration créant un esprit de travail commun. Le travail en commission permet de mieux se comprendre et cela se traduit dans plusieurs projets. Ce travail se poursuit avec une séance début 2025 sur le modèle de financement de Végébase-Floriscope. Ce temps permet de mettre en lumière ces outils et de comprendre pourquoi et comment ils sont utilisés, avec toute la rigueur nécessaire pour la gestion d'un tel outil. Les personnes qui ne connaissent pas encore Végébase-Floriscope sont invités à se rendre sur le site de Plante & Cité ou à se diriger vers les équipes concernées.

François DARCHIS, Président du comité de labellisation EcoJardin, et représentant la 1<sup>ère</sup> Vice-présidence de Plante & Cité, prend désormais la parole pour évoquer la dynamique d'EcoJardin. La dernière session de labellisation a enregistré 78 nouveaux sites portant le total de sites EcoJardin en France à 864. Il est intéressant de retenir que le label attire des organismes très différents. En 2024, 12 nouveaux gestionnaires se sont engagés dans la démarche EcoJardin :

- **Pour les collectivités** : Cagnes-sur-mer, la Communauté d'agglomération de Val-d'Hyères Val-de-Seine, le Conseil Départemental du Doubs, le Conseil départemental de Seine-et-Marne.
- **Pour les aménageurs et gestionnaires d'habitats et d'espaces naturels** : le bailleur Covea Immobilier, Grand Lyon Habitat, le Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys. François DARCHIS, commente que l'intérêt perçu par les aménageurs est d'inciter les bénéficiaires de ces logements sociaux à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux.
- **Pour les entreprises** : Signature construction.
- **Et d'autres institutions** : Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, prouvant la valeur et l'intérêt de ce label, le ministère de l'Économie, la Société Civile du Château de Beychevelle et l'hôpital Le Vinatier dans la banlieue de Lyon.

La rencontre EcoJardin du 5 février dernier s'est tenue au Ministère de la Transition Ecologique, dont François DARCHIS remercie les représentants pour leur accueil. Symboliquement, le lieu de rencontre est particulier, l'arrivée sur le parvis de la Défense, avec très peu d'arbres et les discussions autour de la nature dans ce ministère contribue au message de la transition écologique. Cela donne beaucoup de valeur à ce label. Cette journée a réuni 130 participants présents et 200 participants à distance. Les échanges se sont axés sur quatre sujets : les sites patrimoniaux, le contexte

méditerranéen, l'aménagement et le réaménagement et enfin les relations entre donneurs d'ordre et entreprises du paysage. François DARCHIS partage son enthousiasme pour la qualité des échanges au cours de ce forum.

L'année 2024 marque également un tournant pour la gestion du label EcoJardin. En effet, suite au départ de l'ARB Ile-de-France avec qui Plante & Cité a très bien travaillé durant les 10 dernières années, la gestion et l'animation du label a été internalisée. Il est important de retenir que ce label à vocation à rester co-porté, afin de ne pas créer de confusion entre le label et Plante & Cité. Cette situation est transitoire car le conseil d'administration a réitéré le souhait de travailler avec un partenaire ou un groupement. Pour rappel, les missions d'animations se composent de l'information aux candidats, la coordination de la procédure d'audit, la gestion de la marque et du site Internet. François DARCHIS remercie Aurore MICAND, Sarah FORTIN et Suzanne PACAUD qui font tout ce travail. L'appel à candidature a été lancé en mars, avec une clôture en juin prochain afin d'organiser le démarrage d'un nouveau partenariat début 2026.

François DARCHIS poursuit sur les perspectives concernant EcoJardin avec les répercussions de la circulaire de novembre 2023 dans laquelle l'Etat s'est engagé à œuvrer pour sa transformation écologique. La mesure 14 concerne Plante & Cité car elle porte sur « la gestion durable de ses espaces ». Nous recevons ainsi de nombreuses demandes des services de l'Etat, de ses agences à Paris et dans les régions, pour mettre en œuvre une gestion écologique de leurs espaces verts. L'équipe de Plante & Cité continue à accompagner ces demandes. Un travail sur l'évolution du règlement, du référentiel et les grilles d'évaluation pour introduire de nouvelles exigences est actuellement réalisé par Sarah FORTIN. Ces évolutions seront présentées à l'occasion de la prochaine rencontre EcoJardin en 2026.

Éric LEQUERTIER, 2<sup>nd</sup> Vice-président, prend le relais de la présentation du rapport d'activités. Il présente le nouveau centre de ressources publié en juin 2024. Cette mise en ligne a demandé un travail important durant 18 mois. Il remercie particulièrement Mathilde ELIE, Jérôme BEBIN, Florence CADEAU, Aurore MICAND, Baptiste CHASSAING et Ludovic PROVOST. Le site propose des évolutions en matière d'ergonomie, de rubriques et de fonctionnalités pour améliorer la recherche (nouveaux filtres, partager un panier de sélection documentaire, personnaliser sa page d'accueil...). Le nouveau site comptabilise plus de 4 000 visiteurs uniques par mois et un total de 200 000 pages consultées en 2024. Nous pouvons constater une évolution du temps de consultation : presque deux fois plus de temps passé par les utilisateurs et deux fois plus d'actions (clics, recherches...) aujourd'hui que sur la précédente version du site. Plante & Cité valorise désormais encore mieux ses collections éditoriales, parmi lesquelles : la publication Esperluette et les notes aux décideurs, via le portail d'accueil.

La publication Esperluette 2024 porte sur le thème « Préserver l'eau et la nature en ville : de la gestion des risques à la restauration des milieux », et constitue le 10<sup>ème</sup> numéro. Cette publication permet de faire un point sur les moyens d'action pour mieux gérer l'eau en ville. Elle a été envoyée en 1 500 exemplaires à tous les adhérents de Plante & Cité (hors commandes). Le thème de 2025 portera sur le choix des végétaux pour la ville. Éric LEQUERTIER salue le travail d'Aurore MICAND, Mathilde ELIE, Gaëlle RIGOLLET, Florence CADEAU et des chargés de mission en fonction des différents thèmes.

Le 2<sup>nd</sup> Vice-président rappelle que les notes aux décideurs, format lancé en 2023 et identifié au sein de la commission « Décideurs-prescripteurs » du conseil d'administration, perdure. En 2024 deux notes sont publiées : « Estimer la valeur des arbres urbains et prévenir les dégâts » en juin 2024 et « Intégrer les fruitiers dans les paysages urbains » en novembre 2024. En mai 2025 la note : « Désimperméabiliser et renaturer : des sols vivants pour des villes résilientes » sera publiée en concordance avec la table-ronde à venir. Il souligne le travail fourni par Mathilde ELIE, Aurore MICAND, Gaëlle RIGOLLET et Suzanne PACAUD pour mener à bien ce travail éditorial.

*Réactions aux interventions : /*

## PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2024

Pour ce point statutaire de l'assemblée générale, Hélène CRUYPENINCK donne la parole à Stéphane ROSSIGNOL, Expert-comptable de l'association (cabinet ROSSIGNOL & Associés) et David RENO, Commissaire aux Comptes de l'association (cabinet SOREX).

## Présentation du bilan et compte de résultat 2024

Stéphane ROSSIGNOL, Expert-comptable de l'association, présente les comptes 2024 et donne l'explication du résultat comptable.

Dans les produits d'exploitation, les cotisations ont augmenté en raison de l'évolution du nombre d'adhérents (442k€ en 2024 et 428 k€ en 2023). Les crédits d'études et subventions augmentent également. Les subventions non affectées restent stables et les crédits d'études augmentent. Les prestations de service baissent et reviennent à un niveau habituel. C'est la prestation ponctuelle de PlanEcoJardin pour le Ministère de la Transition Ecologique qui avait augmenté le niveau de ces ressources en 2023. Les reprises de provisions correspondent à un départ à la retraite. On enregistre également le remboursement de frais de formation et la valorisation du temps passé par le personnel pour les projets donnant lieu à des investissements.

Les charges d'exploitation augmentent également. Les achats et frais généraux sont parfaitement stables au global et en cohérence avec le volume d'activités de l'association. Les salaires et charges augmentent de 90 000 €, soit 12 % d'augmentation, en lien avec le personnel recruté pour les études (CDD) et à l'augmentation des crédits d'études.

Concernant l'actif immobilisé, nous notons une variation de 33 k€ en lien principalement avec les développements informatiques, et notamment avec Végébase-Floriscope, mais aussi des achats de matériels, et le nouveau site Internet. Stéphane ROSSIGNOL rappelle que la trésorerie à date est liée à l'encaissement des subventions et que plusieurs subventions sont accordées mais non encore encaissées au moment de la clôture des comptes.

Les fonds propres s'élèvent à plus de 500 000 € ce qui permet à l'association d'assurer son autonomie financière. En ce qui concerne les dettes, il s'agit principalement de subventions reçues mais non dépensées car concernant les exercices suivants.

Stéphane ROSSIGNOL conclut que l'association dispose d'une solidité financière grâce à la qualité du suivi financier quotidien qui est mené par la direction. Cette solidité est sa marque de fabrique depuis l'origine.

## **Présentation du rapport du Commissaire aux comptes**

---

David RENO, Commissaire aux Comptes de l'association du cabinet SOREX, rapporte les conclusions de la mission d'audit qui s'est déroulée en février dernier. Le rapport a été émis le 1<sup>er</sup> avril, à l'issue d'un processus statutaire. Les comptes sont certifiés purement et simplement en l'absence de réserves.

La mission d'audit a également procédé à l'étude des conventions réglementées. Pour rappel, une convention réglementée est un flux (produit ou charge) qui arrive dans l'association et qui a un lien entre des personnes membres de l'association. Il est ainsi porté à connaissance des membres l'existence d'une convention réglementée avec Signature Biodiversité représentée ici par Éric LEQUERTIER. Cette nouvelle convention traite d'un apport financier de 7 000 € à l'association en soutien à la réalisation de deux projets.

## **PLAN D' ACTIONS ET BUDGET PREVISIONNEL 2025**

Pour la présentation du plan d'actions et du budget prévisionnel 2025, Hélène CRUYPENINCK donne la parole à Caroline GUTLEBEN, directrice de l'association et à Bertrand MARTIN, Trésorier.

### **Plan d'actions 2025**

---

Caroline GUTLEBEN commence par partager la parution des carnets de dialogues du programme ARCHE. Ces publications représentent un premier travail sur ce projet, ces carnets sont également l'occasion de présenter une nouvelle expérimentation, un nouveau format créé grâce à des immersions dans des projets de paysage. Ils permettent de mettre en lumière les coulisses de ces projets.

Caroline GUTLEBEN partage les actualités des programmes d'études avec le lancement de l'observatoire des micro-forêts et la thèse Cifre avec l'INRAe Bordeaux et Mélissa HAOUZI accompagnée de Lucas ROGER, doctorant. Ce projet

SYLVADENSE met en œuvre plusieurs volets avec des recherches très rigoureuses et un observatoire, qui sera lancé dans les prochaines semaines et qui permettra de relever les dynamiques de ces espaces. Il en sera question lors d'un webinaire organisé par l'Institut Paris Région en juin. Une brève actualité sur l'étude GRIMPANTES est donnée. La première année est consacrée à l'étude de cas et la problématisation du sujet. Le projet AMARES pour apprendre de la mortalité des arbres urbains a lancé une phase expérimentale avec ASTREDHOR en Auvergne-Rhône-Alpes, pour étudier les facteurs de reprise après plantation.

Caroline GUTLEBEN indique que deux journées techniques sont prévues pour cette année sur les projets DESSERT et RESEAUX. De plus, un nouveau format de webinaire « Fenêtres sur la recherche » sera proposé cet automne. Il donnera accès à des résultats de recherche que Plante & Cité ne mène pas, mais qui ont une dimension opérationnelle intéressante pour les professionnels de la nature en ville.

## Budget prévisionnel 2025

---

Bertrand MARTIN présente les dépenses prévisionnelles qui s'élèvent à 1 663 150 € (soit + 3,6 % par rapport à 2024 et 12% par rapport à 2023).

Les dépenses de personnels sont de 1 069 k€. Cela représente 64% du budget avec 28 salariés dont 14,1 ETP permanents et 1 apprenti. Les programmes d'études représentent la grande majorité des dépenses (74%), suivies des activités liées aux plateformes et services de diffusion (12%) puis des activités de mutualisation et journées techniques (5%). La dotation aux amortissements de 146 k€ (9% du budget prévisionnel) correspond aux amortissements des investissements des années antérieures en ce qui concerne les plateformes web, et en particulier le nouveau centre de ressources de Plante & Cité lancé en juin dernier.

Bertrand MARTIN précise que l'année 2025 est marquée par quelques incertitudes, notamment sur les renouvellements suite aux directives budgétaires des collectivités.

Sur les recettes prévisionnelles 2025, les cotisations des adhérents représentent 27% des produits. Il fait remarquer que ce niveau est remarquable. Plante & Cité a la chance d'avoir des adhérents motivés qui essaient de trouver des solutions pour renouveler leur cotisation chaque année. Le total est supérieur aux années précédentes pour tenir compte de l'évolution du montant des cotisations votée en assemblée générale 2024 et appliquée à partir de 2025. Bertrand MARTIN précise qu'il s'agit d'une hypothèse prudente basée sur un taux de renouvellement en valeur d'environ 90%.

Les financements sur projet représentent près de 60% du total des produits, avec une diversité de financeurs : VALHOR, l'Office Français de la Biodiversité, l'ADEME, le Ministère de la Transition Ecologique, l'Agence Nationale de la Recherche etc.

Le résultat prévisionnel est équilibré grâce à la mobilisation d'une partie des réserves de l'association à hauteur de 36 420 € pour compenser la dotation aux amortissements des investissements réalisés en 2024 pour les « chantiers numériques ». Cette proposition suit la logique retenue les années précédentes et reste une possibilité en cas de besoin. Les réserves ne seront pas utilisées s'il n'y en a pas l'utilité. Pour rappel, nos fonds propres s'élèvent à 547 k€. La mobilisation représente donc 6,5% du total des réserves.

## PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS

Hélène CRUYPENINCK remercie l'équipe pour la très bonne gestion des comptes de l'association, et propose les délibérations suivantes.

**Délibération n°2** : L'Assemblée Générale Ordinaire valide le compte-rendu de la précédente réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2024.

Résolution n°2 : L'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation sur les nouveaux adhérents 2025.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Délibération n°3** : L'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation sur les nouveaux adhérents 2025. [Liste remise aux participants]

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Délibération n°4** : À la suite de la présentation du rapport d'activités 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation sur les actions et orientations de l'association, prises par le conseil d'administration en 2024.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Délibération n°5** : L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, du rapport sur les comptes annuels présenté par l'expert-comptable ainsi que du rapport du commissaire aux comptes, décide d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés et résumés dans ces rapports.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Délibération n°6** : Après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'existence d'une nouvelle convention réglementée (article 612-5 du code de commerce).

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Délibération n°7** : Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice à concurrence de 2 747 € au compte « Autres réserves ».

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Délibération n°8** : L'Assemblée Générale constate l'arrivée du terme du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, le cabinet SOREX et du Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Stéphane GRENOUILLEAU.

Conformément à l'article D612-5 du Code de commerce, la nomination d'un commissaire aux comptes titulaire est obligatoire. En conséquence, l'Assemblée Générale décide de nommer le cabinet SOREX représenté par Monsieur David RENOU, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour exercer un mandat d'audit légal pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Conformément aux statuts de l'Association, la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant est obligatoire. Par conséquent, l'Assemblée Générale décide de nommer Madame Karine BERNARD, en qualité de Commissaire aux comptes suppléante pour exercer un mandat d'audit légal en cas de défaillance du Commissaire aux comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Délibération n°9** : L'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation sur le plan d'actions ainsi que sur le budget prévisionnel 2025, avec la mobilisation des réserves pour le projet associatif « chantiers numériques de diffusion », tel que présenté.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## FOCUS SUR PROJETS

Hélène CRUYENNINCK souhaite remercier les participants et l'équipe de Plante & Cité pour le travail réalisé depuis 5 ans. Cette assemblée générale est la dernière avant le renouvellement des exécutifs locaux, en attente des élections 2026 qui détermineront les prochains représentants. Elle souhaite mettre l'accent sur la montée en puissance des sujets de la nature en ville, devenus incontournables dans les politiques publiques locales. Elle est satisfaite d'avoir pu mener au sein de Plante & Cité des travaux ambitieux et utiles à tous les acteurs publics et privés de la nature en ville. Hélène CRUYENNINCK éprouve énormément de plaisir à représenter le Président de Plante & Cité à ces différentes instances. Elle ajoute le plaisir de voir l'ensemble des autres collègues présents. Elle remercie de nouveau l'assemblée et laisse la parole aux chargés de missions pour la présentation des projets.

Devant quitter la séance, Hélène CRUYENNINCK confie la présidence de la suite de l'assemblée générale à François DARCHIS et Éric LEQUERTIER.

- **Focus CHANCRE COLORE : Bonnes pratiques de gestion du chancre coloré du platane**

Maxime GUERIN, chargée de mission Santé des végétaux et Protection biologique intégrée, revient sur la présentation du projet faite il y a deux ans, où Plante & Cité attendait un arrêté pour sortir le livrable, qui aujourd'hui a pu être rédigé.

Pour rappel le chancre coloré est une maladie incurable des platanes, où la seule solution est d'abattre les arbres, avec des milliers de platanes concernés. Il peut y avoir plusieurs facteurs de contamination, comme le contact racinaire et la diffusion de spores dans l'eau, mais en réalité, c'est surtout l'activité humaine, avec les travaux, qui contaminent les platanes. En effet, les machines ayant été en contact avec le champignon contaminent ensuite les autres platanes concernés par des travaux.

Chacun peut être confronté à ce sujet, que ce soient les communes, gestionnaires ou particuliers. La lutte est obligatoire partout en France et mobilise l'ensemble des acteurs. De plus, un foyer représente un grand coût de gestion. Avec le nouvel arrêté de début d'année, le but de Plante & Cité était de mettre à jour le travail effectué en 2018. Celui-ci a été réalisé grâce à la contribution de Marine DE BODARD, chargée d'étude contractuelle au sein de Plante & Cité.

Parmi les nouveautés dans ce guide : les évolutions réglementaires et une nouvelle partie sur les préventions. Des retours d'expérience ont également été intégrés. Au-delà du guide, la constitution d'un kit avec quatre pages pour les professionnels du paysage, une affiche grand public et une base en ligne (sur le site Ecophyto Pro) ont été réalisées.

- **Focus AVEC : Adaptation du végétal au climat de demain**

Pauline LAILLE, responsable de la coordination scientifique, et Benjamin PIERRACHE, chargé d'études Floriscope / Végébase, présentent les conclusions du programme AVEC.

Des outils d'aide à la décision sont déjà disponibles, ce qui a dirigé les recherches vers la connaissance sur les végétaux et la résistance climatique des essences, leur potentiel de rafraîchissement, et de séquestration de carbone. L'accompagnement scientifique et technique de ce projet a été d'une grande aide. L'Ademe et le Cerema ont suivi et orienté le projet. Une cellule scientifique a également permis de construire et de valider une méthodologie robuste. De plus, il y avait un groupe miroir pour aider à rester en phase avec les besoins des professionnels.

L'objectif n'était pas de déterminer les arbres « champions de demain » qui pourraient résister à tous les changements climatiques, en plus de rafraîchir la ville, mais bien d'apporter des données objectives, autant sur les taxons qui peuvent résister au réchauffement que ceux qui ne le pourront probablement pas. La technique pour déterminer la liste a été simple : recoupement de plusieurs données de Plante & Cité, des listes de patrimoine arboré, etc. La consultation des experts du groupe miroir a permis de rajouter quelques taxons. Au total cela représente 2 100 taxons.

La tâche majeure du projet consistait à construire un indicateur de résistance climatique. Il fallait définir de quoi parler et choisir les facteurs environnementaux liés au climat auxquels comparer les taxons (mortalité massive nécessaire, intensification du phénomène, etc.). Les combinaisons d'approches et de sources pour la construction des indicateurs est multiple : niche climatique (via le cumul des précipitations et la température la plus haute), données de traits physiologiques, sur un grand nombre de connaissances et avis d'experts (groupe miroir avec une séance de travail dédiée dans le cadre du projet).

À partir de ces données, des catégories ont été établies afin d'établir une note de potentiel de résistance face aux températures hautes et sèches. Les avis des experts ont permis d'ajuster l'indice de confiance. Un travail similaire a été réalisé sur le potentiel de rafraîchissement.

En synthèse, les données collectées portent à la fois sur des essences indigènes et des essences exotiques. En revanche, il existe très peu de données sur les cultivars et variétés de végétaux horticoles. En revanche, nous avons trouvé des informations sur des taxons rares, alors qu'à l'inverse, parfois, nous ne trouvons pas l'information que l'on souhaitait sur des taxons communs. Ces données peuvent être retrouvées sur Floriscope, accessible grâce au QR code présent sur le diaporama.

## ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Caroline GUTLEBEN invite les électeurs du collège I des entreprises de fournitures et leurs fédérations professionnelles à se diriger vers l'urne pour l'élection.

[\[Suspension de séance et votes\]](#)

[\[Départ d'Hélène CRUYENNINCK\]](#)

## TABLE-RONDE « DESIMPERMEABILISER ET RENATURER : DES SOLS VIVANTS POUR DES VILLES RESILIENTES »

L'animation de la table-ronde est assurée par Mathilde ELIE, chargée de projets de diffusion. Cette table-ronde sera animée par les présentations de 5 intervenants, pour aborder les enjeux, la théorie et la pratique, ainsi que des retours d'expériences.

- Enjeux autour de la désimperméabilisation – Jonathan Flandin, Directeur de l'ARB Ile-de-France
- De la théorie à la pratique : comment desceller les sols urbains ? - Robin DAGOIS, Plante & Cité
- Retour d'expérience : travailler avec l'existant, désimperméabiliser en présence d'arbres et s'adapter aux sols en place après descelllement - Anne MAQUIGNON, Cheffe de projet nature en ville à la Métropole Rouen Normandie
- Retour d'expérience : requalification d'un quartier ANRU - Charles DALLARA, Adjoint au Maire de Saint-Etienne
- Retour d'expérience : Désimperméabilisation d'un centre bourg ancien patrimonial à Châteauneuf-sur-Charente – Christophe MONTIL, Paysagiste-concepteur au CRITT Horticole.

François DARCHIS remercie les intervenants pour leurs témoignages.

## CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

[\[Reprise de séance\]](#)

Éric LEQUERTIER remercie tous les participants de cette table-ronde.

Le dépouillement ayant eu lieu pendant la table-ronde, Éric LEQUERTIER présente les résultats des élections pour le représentant du collège I des entreprises de fournitures et leurs fédérations professionnelles. Il souhaite la bienvenue à **Premier Tech** et son représentant Monsieur Philippe GERIN.

Éric LEQUERTIER remercie les équipes de Plante & Cité pour le travail réalisé. L'ordre du jour étant épuisé, il conclut cette assemblée générale et invite les administrateurs à partager le verre de l'amitié.